

N'GUESSAN KOUASSI VALENTIN

***PROCESSUS D'EXTENSION SPATIALE
URBAINE ET SUBSISTANCE DES
ACTIVITES AGRICOLES A BOUAKE (***
Avant le 19 septembre 2002)

OCTOBRE 2003

Introduction

Pour qui connaît l'histoire récente de la Côte d'Ivoire, le 19 septembre 2002 marque le début d'une insurrection armée qui divise encore le pays. La ville de Bouaké, se trouve présentement occupée par des forces armées rebelles. Cependant, cette situation n'enlève rien au résultat de l'étude que nous avons mené dans le courant de l'année 2000. L'article ci présent est extrait de notre mémoire de maîtrise en Géographie, intitulé: CONTACTS VILLE-CAMPAGNE: LES ACTIVITES AGRICOLES PERI-URBAINES A BOUAKE.

La ville de Bouaké, est le deuxième pôle urbain de la Côte d'Ivoire après Abidjan. Cette ville couvre plus de 11 000 ha avec une importante constellation de villages autour d'elle (près de 143 dans un rayon de 20 kilomètres) et comptait avant la guerre, environ 461 618 habitants. Cette ville a connu une croissance urbaine qui a entraîné un développement spatial qui s'est fait en direction des villages périphériques peu à peu intégrés à l'espace urbain. Malgré cette croissance spatiale urbaine, les activités agricoles demeurent visibles non seulement aux alentours de l'espace urbanisé mais aussi en son sein. On y distingue des productions de type vivrier ou maraîcher. Cette situation traduit la confrontation de la ville avec son milieu rural environnant quant à l'utilisation de l'espace. Il est donc question dans cette confrontation, d'une part de donner le caractère urbain aux espaces intégrés à la ville et d'autre part du maintien des activités agricoles dans ces espaces intégrés. La compétition entre avancée urbaine et zones de production agricole est donc manifeste.

1. -Le Processus de croissance urbaine ou l'intégration des terroirs villageois à la ville

La plupart des villes africaines ont connu un essor lié à la colonisation où les activités du colonisateur ont contribué à la transformation de certains villages en villes.

La ville de Bouaké était à l'origine composée d'un poste militaire, du quartier européen et de trois villages. La création d'éléments structurants comme le chemin de fer en 1912 a permis d'impulser une dynamique à la croissance urbaine caractérisée par l'extension aux villages environnants et la création de nouveaux lotissements.

De 1952 à 1966, le centre urbain connaît une forte densification et la croissance spatiale se poursuit au nord puis à l'ouest avec la transformation des principaux quartiers africains (Koko, Liberté) en lotissement.

De 1966 à 1982, la ville a connu d'importantes modifications spatiales avec le lotissement des villages absorbés. D'autres quartiers périphériques sont gagnés (Belleville, Broukro, Konankankro, ...). Cette période a vu l'expulsion de nombreux riverains ruraux des quartiers péri-centraux afin de permettre la réalisation d'un important programme de voirie.

Dans les années 80, la configuration actuelle de la ville est atteinte. Le rayon d'extension de la ville se trouve désormais à 7.6 kilomètres et les villages inclus dans ce rayon sont intégrés à l'espace urbain. La ville s'est accrue de plus de 1200 hectares et selon des projections jusqu'à l'an 2005 près de 1200 hectares seront encore gagnés sur les espaces voisins¹.

Tableau 1: Evolution de la surface urbanisée à Bouaké

<i>Année</i>	<i>Population (habitants)</i>	<i>Surface (Ha)</i>
1960	52 000	2 000
1975	171 000	3 000

¹ Evard Havugimana, 1996

1985	308 000	4 000
1990	368 750	4 800
1995	463 000	5 800
2000	570 550	6 800
2005	695 600	8 000

Source: Evard Havugimana, ENSEA, 1996

La croissance spatiale urbaine à Bouaké est le fruit d'un long processus qui s'est fait par agglutination et par projection vers l'extérieur. Le développement de la ville s'est opéré en « tache d'huile », c'est-à-dire un développement par contagion progressive de l'aire qui l'entourne. Les villages ont été progressivement engloutis par le « magma urbain ». L'historique de cette croissance, montre que certains des villages environnants et leurs terroirs ont été engloutis et sont devenus des quartiers de la ville. Bouaké en se développant a fait disparaître les espaces de culture des villages absorbés. Des champs ont été détruits pour faire place à des lotissements urbains. La progression spatiale de la ville a fait reculer les limites des champs plus loin.

La vingtaine de terroirs ruraux liés aux villages chefs autour de Bouaké, dénombré en 1978¹ a connu une réduction de surface importante du fait de l'avancée urbaine. Certains villages ont vu leur terroir totalement accaparé par la ville comme nous le montre le tableau suivant:

Tableau 11 : L'état des superficies des terroirs en 1978

	Superficie totale (ha)	Superficie grignotée par la ville (ha)
Allokoukro	384	0
Attienkro	768	268
Broukro	1512	712
Konankro	748	0
Kodiakoffikro	1468	868
Konankankro	1320	870
Kouadio Assekro	864	64
Kouadio M'lankro	1296	1296

Source: ATTA Koffi,

1978

Bouaké, au cours de sa croissance, a connu des lotissements successifs qui ont constitué son territoire.

Les espaces de culture des villages intégrés à l'espace urbain au cours de ce processus et qui en sont devenus des quartiers à part entière au travers de lotissements successifs, se sont vu affecter des fonctions autres qu'agricoles. En effet, le lotissement, est la première forme d'extension de l'espace urbain en Côte d'Ivoire et constitue le point de départ de l'urbanisation d'un quartier.

L'on peut, au regard de l'évolution spatiale urbaine dire que cette évolution gêne le fonctionnement de l'agriculture aux alentours de Bouaké. Les exploitants ne peuvent pas faire de projection à long terme pour développer leurs activités car craignant de voir leurs champs rattrapés par la ville. Cependant, cette situation n'empêche pas le maintien de plusieurs zones de culture.

¹ ATTA Koffi (1978), Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et péri-urbain à Bouaké, Thèse de Doctorat 3ème cycle, Université de Paris I, 296 pages

2. - La résistance des activités agricoles face à l'avancée urbaine et l'impact environnemental

L'un des éléments qui permettent de comprendre la résistance des activités agricoles malgré l'urbanisation, réside en des variables socio-économiques. En effet, Bouaké dispose d'un important vivier de sans emplois qui constituent une clientèle sérieuse pour la pratique des activités agricoles. Près de la moitié de la population active de cette ville estimée à 218 903 personnes (en 2000) se retrouvent sans activités formelles. Cette population active présente les caractéristiques suivantes:

▪ emplois urbains	: 7,2 %
▪ commerce	: 18,3%
▪ agriculture	: 6.6%
▪ ouvriers-manœuvres	: 18,2%
▪ sans professions	: 49,7%

Les activités agricoles constituent donc pour certains une sorte de palliatif en attendant de trouver mieux à faire.

Comme dans la plupart des villes africaines, les activités agricoles jouent un rôle important non seulement en terme de revenu pour les populations mais aussi constituent une source d'alimentation importante comme l'a souligné ATTA Koffi (1978). Beaucoup de citadins ont un revenu moyen trop bas pour pouvoir acheter chaque jour au marché la nourriture familiale. L'inflation a fait prendre conscience à tous de la place occupée dans les budgets par l'achat des légumes. Avoir donc un lopin de terre pour cultiver même en pleine ville, permet de réserver le peu d'argent disponible à d'autres dépenses.

Une frange importante de la population a besoin non seulement de s'occuper mais aussi de pouvoir faire face aux besoins quotidiens dont l'alimentation. Etant donné que le site de la ville et ses environs offrent des possibilités de culture, plusieurs personnes s'activent à se procurer eux-mêmes leur nourriture. A cet effet, ces personnes, qui vont des chômeurs à ceux qui exercent des emplois précaires, exploitent toutes les zones vides de l'espace par des champs divers depuis la périphérie jusqu'au cœur de la ville (zones loties mais laissées vacantes de la ville¹, zones inconstructibles, zones situées à la périphérie, etc.).

Certains habitants de la ville se déplacent souvent à la périphérie pour cultiver des produits destinés à leur propre consommation mais aussi à la vente sur le marché de la ville. Ce qui leur procure non seulement un peu d'argent mais aussi règle en même temps le problème de la nourriture quotidienne.

A cette frange de la population, l'on peut adjoindre les 6,6% de personnes qui se déclarent ouvertement agriculteurs. C'est donc dire l'importance des activités agricoles pour les populations urbaines et péri-urbaines. Si tous les quartiers de la ville, sans exception, sont gagnés par le virus champêtre², que dire alors des zones situées à la périphérie et qui sont encore de plein pied dans le domaine rural? Cette situation nous conforte davantage dans notre conviction que le niveau d'activité économique de la ville et de ses environs ne permet pas aux gens de se défaire des activités du secteur primaire même en pleine ville.

Un autre facteur qui nous permet de comprendre les raisons de la résistance des activités agricoles se trouve en des considérations d'ordre urbanistique qui nous montrent que la ville s'est transposé à certains villages qui ont cependant gardé leurs habitudes champêtres. Sur la carte de la ville, ces zones correspondent à des espaces urbains mais en réalité, il s'agit encore de vrais villages avec de nombreuses zones cultivées. Que ce soit dans la ville ou à sa périphérie, de nombreuses zones ou poches vides connaissent un usage

1 Cf. Article de journal Frat-Mat, 25 août 1999

2 Cf. Article de journal Frat-Mat, 25 août 1999

agricole. La zone rurale se trouve intégrée à l'espace urbain mais les pratiques et les comportements antérieurs des populations demeurent. D'un point de vue administratif, cette zone fait partie du périmètre urbain mais en réalité elle demeure une zone où les pratiques rappellent celles du village avec l'agriculture comme activité dominante.

Ces parcelles vides qu'on observe sont des parcelles qui ont été loties mais pour défaut ou insuffisance de mise en valeur, sont devenues des espaces cultivés comportant notamment des champs de maïs, d'igname, de manioc, etc. Le défaut ou l'insuffisance de mise en valeur de ces espaces vides est dû la plupart du temps à la difficulté par les acquéreurs de ces lots à procéder à des constructions.

De nombreuses zones urbanisées connaissent le même sort. L'on a constaté qu'il existe à Ahougnansou (un des quartiers de Bouaké), près de 73 parcelles qui sont consacrées à la culture de produits agricoles. L'on est surpris de voir dans cette ville, surtout dans les quartiers centraux, des lotissements qui disposent d'un meilleur niveau d'équipements, renfermer des parcelles désespérément vides depuis plusieurs années. Et comme la nature a horreur du vide, ces parcelles sont naturellement transformées en espace de culture. Les propriétaires de ces terrains, affirment qu'en attendant d'avoir les moyens nécessaires pour les valoriser préfèrent y planter des produits agricoles plutôt que de les laisser en friches. Cela leur permet de se faire un peu d'argent en cas de vente ou de disposer de la nourriture sans déboursier de l'argent.

Aujourd'hui (en 2000), Bouaké présente l'aspect d'une ville abandonnée avec la présence de nombreux espaces lacunaires qui donnent à sa structure un aspect inachevé et morcelé: les multiples bas-fonds, les terrains vagues, la voie ferrée et les enclaves foncières sont les principaux facteurs de discontinuité urbaine. L'occupation du sol est très lâche avec une densification progressive allant de la périphérie vers le centre. Les quartiers périphériques de la ville ont fait l'objet d'un lotissement mais demeurent en partie encore exploités à des fins agricoles. C'est le cas du village d'Amanibo à la lisière sud de Bouaké. Il est aussi à noter que certaines zones d'activité agricole ont été de ce fait progressivement repoussé aux franges de la ville selon le front d'urbanisation qui constituait à différentes époques les limites des zones de culture. Ce front d'urbanisation s'est fait de façon irrégulière car la croissance de la ville, s'est fait sans coordination et sans une planification qui prenne en compte la cohésion d'ensemble de la ville.

De nombreux bas-fonds n'ont pas été pris en compte et ont constitué des limites entre différents quartiers. Ces bas-fonds ont contribué à renforcer la présence agricole dans la ville en favorisant l'essor de nombreuses zones d'exploitations maraîchères.

L'irrégularité dans le processus de croissance spatiale de la ville a ainsi contribué à favoriser la "survivance" de zones agricoles au sein même de la ville. Des fragments urbains hétérogènes se sont juxtaposés en donnant un ensemble hétéroclite avec une morphologie bizarre où subsistent des espaces vacants consacrés aux cultures. Ces espaces cultivés ont été grandement favorisés par la présence de "villages urbains"¹ qui ont continué à pratiquer leurs activités traditionnelles de production agricole. Les zones de cultures ont alors épousé la géométrie irrégulière de la ville et se sont maintenues jusqu'au cœur même de l'espace urbain.

Quant à la politique de gestion des espaces agricoles péri-urbains, elle constitue également une source de conflit pour la pratique des activités agricoles qui ne bénéficient pas d'un intérêt particulier de la part des autorités municipales. L'espace péri-urbain est géré en fonction des priorités des habitants de la ville. Les espaces agricoles péri-urbains sont perçus comme des zones à lotir et à aménager plus tard en vue de recevoir des

¹ Par "villages urbains", l'on entend villages situés à l'intérieur de l'espace urbanisé.

équipements ou des habitations, en un mot comme des zones transitoires, des zones d'extension de l'habitat. Ces zones agricoles autour de la ville sont des zones à raser lorsque le besoin se fera sentir. Mais vu la fonction et le rôle que joue l'agriculture dans cet espace, un plan d'ensemble qui intègre de façon harmonieuse gestion urbaine et activités agricoles serait le bienvenu. La nécessité d'un plan d'urbanisme directeur qui intègre un volet agricole s'impose véritablement à Bouaké.

Un tel plan aura une fonction essentielle, celle de permettre d'avoir une vue d'ensemble, à moyen et long terme, des hypothèses et des objectifs d'aménagement. A cet effet, il obéit à quatre objectifs majeurs:

- localiser les espaces à préserver de l'urbanisation (agriculture, espaces boisés, ...)
- localiser les espaces destinés à être urbanisés,
- localiser les grands équipements publics nécessaires,
- définir la phase de réalisation des différentes formes d'aménagement de l'espace.

Un plan d'urbanisme directeur a été soumis à l'approbation des autorités municipales de Bouaké. A l'analyse de ce plan, l'on remarque la part belle faite à l'habitat et aux équipements et la quasi-absence de zones réservées à l'agriculture. Cette situation traduit le peu d'intérêt des planificateurs et des autorités municipales dans l'espace communal pour l'agriculture.

Le contenu de ce plan directeur est avant tout orienté vers la gestion de la croissance urbaine plus que vers une planification globale du développement de l'ensemble du territoire urbain et péri-urbain et de l'ensemble de ses activités.

Les activités productives rurales, notamment l'agriculture, n'y ont pas une place de choix, la recherche d'une valorisation spécifique des potentialités des espaces ruraux périphériques n'est pas présente.

Ce plan renforce le grignotage de l'espace rural péri-urbain et traduit "l'annexion" des territoires ruraux péri-urbains à la ville.

Les zones d'extension de l'habitat intègrent tout un ensemble de territoires ruraux et les villages situés à la périphérie font désormais partie des zones à urbaniser.

Les terroirs villageois péri-urbains deviennent l'enjeu d'une véritable spéculation foncière.

Au travers d'une telle conception, c'est l'avenir même de l'agriculture dans cet espace qui est menacé, au profit d'autres utilisations plus rentables comme l'habitat ou les équipements.

Avec la croissance rapide de la ville, les problèmes vont aller en s'amplifiant. Il est nécessaire que les autorités à Bouaké se penchent dès maintenant sur l'intégration des périmètres agricoles péri-urbains dans les politiques de développement urbain d'autant plus que les villages environnants sont décidés malgré tout à défendre leurs terroirs.

Au plan juridique, l'ensemble des lois existant sur l'agriculture, ne prend pas en compte l'agriculture dans les zones périphériques de la ville mais porte plutôt sur l'agriculture qui se pratique dans le domaine rural.

La pratique des activités agricoles en ville ou en zone d'extension urbaine est une réalité qui est vue aujourd'hui sous un regard différent par l'intérêt que lui manifeste non seulement les autorités administratives et politiques mais également par certaines institutions. Ce qui n'a pas toujours été le cas et qui fait que les instruments juridiques existant ne l'ont véritablement pas pris en considération.

La loi sur le domaine foncier rural est difficilement applicable à l'agriculture péri-urbaine puisque la majorité des sites agricoles en zones urbaines et péri-urbaines se situe en des zones non prise en compte par la loi puisque considérées comme des zones non rurales.

En ce qui concerne le domaine urbain, la plupart des lois portent sur :

- la réglementation du domaine public,
- les servitudes d'utilité publique,
- l'expropriation pour cause d'utilité publique,
- la réglementation des terres domaniales,
- la mise en valeur des terrains urbains, etc.

Au regard de toutes ces lois sus-mentionnées, l'on peut dire que la pratique des activités agricoles en zone urbaine ou péri-urbaine est une pratique qui « se cherche » quant à son statut juridique. Cette situation dans le cas d'espèce ici est davantage mise en relief par la confrontation de la ville avec les terroirs ruraux des villages environnant. Ces terroirs qui s'urbanisent, doivent-ils être encore considérés comme des terroirs villageois avec certaines pratiques que cela suppose ou faire table rase de ces pratiques et s'intégrer à la ville ?

Au travers de ce dualisme, l'on comprend un tant soit peu les difficultés que peuvent rencontrer les activités agricoles en zone urbaine et péri-urbaine.

Un exemple de résistance à l'urbanisation et la survivance des activités agricoles nous est fourni par un village, Broukro (village situé à la lisière sud de Bouaké). Ce village subit très fortement la pression urbaine du fait de sa situation dans la zone d'extension immédiate de la ville. Cette situation ne manque pas d'entraîner des tensions foncières.

Face à cette situation qui fait que leur espace se rétrécit de plus en plus du fait de la proximité urbaine, les villageois de Broukro vont employer certaines stratégies de résistance.

De 1936 jusqu'aux années soixante-dix, ce village a vu une bonne part de ses terres amputée du fait de l'avancée urbaine. Le quartier de Broukro I fut créé en 1974 car à cette époque, l'une des alternatives majeures à la croissance de la ville se traduisait par la poussée vers le sud¹. En 1980, la mairie de Bouaké a procédé à un lotissement qui a vu la naissance du quartier de Broukro II. Cette action a eu pour conséquence non seulement de réduire davantage le terroir villageois mais aussi de provoquer la colère des populations locales².

Il faut dire que ces espaces grignotés par la ville, sont des espaces qui servent de zones de cultures aux habitants du village dont la majeure partie tire une bonne part de son alimentation.

Pour faire face à ce genre de situation, les villageois vont eux même initier des opérations de lotissement de l'espace qui les sépare de la ville, c'est à dire l'espace situé entre les quartiers Banco, Broukro I et II.

Ainsi donc, les 402 hectares de cet espace ont été divisés en 1872 lots qui sont prioritairement et exclusivement destinés aux ressortissants du village. Cette action a le mérite d'empêcher l'extension de la ville sur cette zone puisque déjà lotie. En attendant que les terres soient mises en valeur, elles servent pour l'instant de zones de cultures pour les villageois.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons retenir que la confrontation de la ville avec son milieu rural environnant est une réalité auquel il faut prêter beaucoup d'attention dans la mesure où elle fait l'objet de nombreux litiges notamment foncier. L'évolution spatiale urbaine est une contrainte majeur pour la pratique des activités agricoles des villages environnants, d'autant plus que c'est une agriculture essentiellement d'autosubsistance. Ces villages sont donc fondés de faire prévaloir leur droit coutumier sur l'espace et favoriser le maintien de zones d'activités agricoles car le niveau d'activité de la ville ne leur permet pas de s'affranchir du travail de la terre. Cette

1 Atta Koffi, 1978

2 Amani K. Venance, mémoire de maîtrise, IGT, 2001

situation est aussi vrai pour une bonne partie de la population urbaine qui exploite les espaces vacants de la ville à des fins agricoles. Compte tenu de son importance, il serait donc souhaitable qu'au niveau des autorités administratives, qu'il y ait une meilleure prise en compte de l'agriculture en milieu urbain et péri-urbain dans les politiques de gestion de l'espace.

Références bibliographiques

1. AGRISUD INTERNATIONAL (1999), Programme d'Appui au Développement des activités agricoles et agroalimentaires péri-urbaines sur l'axe Abidjan-Bouaké, étude de faisabilité, Décembre, .
2. ALLA Della André (1991), « Dynamique de l'espace péri-urbain de Daloa : étude géographique. », Université Nationale de Côte d'Ivoire, Abidjan, thèse de Doctorat troisième cycle
3. AMANI Kouakou Venance (2001), Broukro : un quartier villageois de Bouaké, mémoire de maîtrise, IGT, Université de Cocody, 150 pages.
4. ATTA Koffi (1978), Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et péri-urbain à Bouaké, Thèse de Doctorat 3ème cycle, Université de Paris I, 296 pages
5. Coulibaly Souleymane, « Environnement : ces plantations en ville », in Fraternité-Matin 25 août 1999, page 14.
6. Diallo Mohamed, « Plaidoyer pour la promotion de la femme rurale », in Fraternité-Matin, 24 octobre 1999, page 14.
7. HAVUGIMANA Evard (1996), Constitution de la base de données socio-économique de la ville de Bouaké, Ensea, , 80 pages
8. Jean -Louis CHALEARD (1996), Temps des villes temps des vivres : l'essor d'un vivrier marchand en Cote d'Ivoire, Paris, Karthala, 622 pages
9. Luc J.A. MOUGEOT (Winter 98), Farming inside and around cities, in URBAN AGE, the global city magazine, World Bank
10. N'GUESSAN Kouassi Valentin (2003), Contacts ville-campagne: les activités agricoles péri-urbaines à Bouaké, Mémoire de Maîtrise, Université de Cocody, 150 pages
11. Paule MOUSTIER (1999), Définitions et contours de l'agriculture péri-urbaine en Afrique subsaharienne, Montpellier, CIRAD-FLHOR,

12.T.K, "Cultures maraîchères, la filière en expansion dans le Bandama", in Le Jour, n° 2207, 21 août 2002, page 5.